

J. GOULUT. Nous conservons de lui le souvenir d'un bon Gadz'arts, d'un franc et honnête citoyen toujours dévoué à la bonne cause et surtout celui d'un grand cœur.

MARCIEUX (Edouard), Cluny 1910. — Le 12 juillet est décédé à Saint-Etienne, après une longue et douloureuse maladie, notre camarade MARCIEUX.

Une délégation de la Commission régionale et de nombreux camarades de promotion assistaient aux obsèques. Le camarade PROMÉ, vice-président du groupe, apporta au défunt l'adieu de notre Société.

Né à St-Etienne en 1893, MARCIEUX, tout d'abord élève de l'institution Notre-Dame de Valbenoite, avait terminé à l'Ecole Professionnelle sa préparation, pour entrer en 1910 à l'Ecole de Cluny.

Quelques mois après sa sortie, en juillet 1913, le service militaire l'appelle au 38^e Régiment d'Infanterie.

1914... l'année de la grande tourmente, le trouve en plein service actif. MARCIEUX rejoint le front dès le début d'août, en qualité de sergent. Blessé à Baccarat en septembre 1914 et renvoyé à l'arrière, notre camarade est mobilisé en usine pendant huit mois, puis repart à nouveau jusqu'à la fin de la guerre.

Libéré en août 1919, MARCIEUX cherche sa voie. Il débute comme dessinateur aux Etablissements LEFLAIVE et Cie, puis, en 1920, se lance dans l'exploitation forestière.

En 1923 il est engagé, à St-Etienne, par la Compagnie Electrique de la Loire et du Centre, qui, après un stage dans divers services, lui confie d'abord un poste d'adjoint dans ses services commerciaux, puis en 1927, la direction de l'exploitation de sa filiale, la « Compagnie Nouvelle d'Electricité d'Yssingeaux ».

C'est à ce poste que MARCIEUX ressentit les premiers symptômes du mal qui l'a emporté, et contre lequel il a lutté courageusement pendant 7 longues années, mais hélas sans succès.

En nous inclinant devant sa tombe aussi prématurément ouverte, nous exprimons à toute sa famille la part que nous prenons à sa grande douleur.

A ceux qui le pleurent et plus particulièrement à sa compagne dont le dévouement fut remarquable ; à ses enfants, à ses parents, nous adressons l'expression de notre sympathie et nos plus affectueuses condoléances.

(Communiqué par M. PROMÉ, Aix 1909).
